Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Equity SICAV - Euro Countries Income Sustainable (EUR), catégorie (CHF hedged) P-dist (ISIN: LU1121265547), CHF

un compartiment de UBS (Lux) Equity SICAV

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans des actions d'entreprises de la zone euro. L'objectif de la stratégie de placement est d'atteindre un rendement des actions supérieur à la moyenne du marché des actions de la zone euro. Le rendement boursier peut provenir de dividendes, de primes d'options d'achat et d'autres sources. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

S'appuyant sur les analyses approfondies de nos spécialistes de l'investissement locaux, le gestionnaire du fonds associe une sélection minutieuse d'actions de différentes entreprises issues de différents pays et secteurs dans l'objectif de tirer profit d'opportunités de rendement intéressantes tout en maîtrisant le niveau de risque.

Le compartiment fait l'objet d'une gestion active en référence à l'indice, MSCI EMU (net div. reinvested) couvert CHF. L'indice de référence est utilisé aux fins de constitution du portefeuille, de comparaison des performances et de gestion des risques.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

Cette catégorie d'actions verse un dividende. Les dividendes peuvent être composés de revenus et de capitaux et peuvent être payés après déduction des commissions.

Le gérant de portefeuille peut librement choisir la manière de constituer le portefeuille, et il n'est pas contraint par l'indice pour la sélection et la pondération des actions.

Le risque de change entre la monnaie de la classe de parts et la monnaie du fonds est largement couvert.

Le Fonds pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement

Risque moins élevé ← → Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur — Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	**6**	7

Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.
  Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat.

Autres risques importants

- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire ou augmenter le risque de placement (y compris le risque de perte lié à une faillite de la contrepartie).
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.71%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune

Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

En ce qui concerne les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent généralement:

- Des coûts découlent du prêt de titres ainsi que des coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente de parts d'autres fonds

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.ubs.com/funds.**

Performances passées

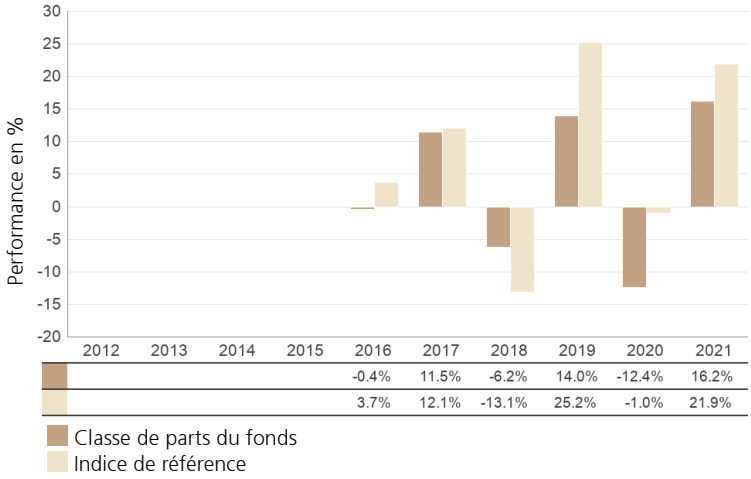

La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2015.

La performance passée est calculée en CHF.

Lorsqu'un indice est prévu aux fins de comparaison de la performance, il constitue la référence par rapport à laquelle la performance de la classe d'actifs peut être mesurée. Le compartiment ne vise pas à répliquer l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire:

UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires

Des informations sur le fonds UBS (Lux) Equity SICAV et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**

La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**

Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse **www.ubs.com/fml-policies** Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale

Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Les informations juridiques complètes sont disponibles dans le prospectus.